

Note verbale

Le Ministère des relations extérieures, du commerce et de l'intégration – sous-secrétariat des organisations internationales suprarégionales – présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note n° ICC-ASP/10/S/CBF/05 en date du 7 février 2011 et à sa note n° ICC-ASP/10/S/CBF/58 en date du 5 septembre 2011, ainsi qu'à la résolution ICC-ASP/10/S/CBF/Res.5, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement équatorien a décidé de présenter la candidature de Mme Mónica Sánchez Izquierdo, première secrétaire, au Comité du budget et des finances, pour la période allant de 2012 à 2015, lors des élections qui doivent avoir lieu durant la dixième session de l'Assemblée, du 12 au 21 décembre 2011, au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Cette nomination correspond à l'ambition qu'a le Gouvernement équatorien de contribuer à la mise en œuvre et au renforcement des procédures budgétaires de la Cour pénale internationale ainsi que de veiller à l'utilisation efficace et transparente des ressources de la Cour, et d'assister, ce faisant, la Cour à s'acquitter de ses fonctions et à remplir son mandat effectivement.

L'Équateur s'engage ainsi à prendre part au travail de la Cour pénale internationale et à tenir compte de la nécessité de renforcer les mécanismes de décision de celle-ci, à l'occasion de la mise en œuvre du Statut de Rome.

Dans cet esprit, et conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution ICC-ASP/1/Res.4 et du paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, l'Ambassade d'Équateur entend confirmer la vaste expérience, en de nombreux domaines, qu'a la candidate, et notamment en matière de questions financières et budgétaires, pour lesquelles l'Équateur a maintenu, en particulier à propos du barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses, une position de transparence et de conformité aux principaux standards en matière d'administration, de contrôle et d'efficacité dans l'utilisation des crédits. L'Équateur est convaincu que la candidate dispose de la compétence requise, dont rend compte la notice biographique jointe à la présente note, et que la reconnaissance et l'appréciation de son travail sur le plan international aidera le Comité du budget et des finances et l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome à accomplir leurs fonctions avec satisfaction.

* * *